

CANDIDATS A UNE BOURSE DE MOBILITE DE NIVEAU LICENCE ET MASTER

Pour être éligible :

Etudiant(e)s Tunisien(ne)s : Vous devez obligatoirement avoir la nationalité Tunisienne et être actuellement inscrit dans un établissement supérieur et de recherche de Tunisie (un étudiant d'une autre nationalité actuellement inscrit dans une université tunisienne n'est pas éligible). Seul(e)s les étudiant(e)s tunisien(ne)s ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile, ou ayant fait l'objet d'une expulsion non justifiée de l'université pour des raisons raciales, ethniques, religieuses, politiques, de genre ou d'orientation sexuelle (Groupe 3) sont dispensés de cette clause d'inscription dans une université.

En outre vous ne devez pas avoir séjourné pour une durée cumulée de 12 mois ou plus dans un pays de l'Union Européenne, dans les 5 ans précédant votre candidature.

Etudiant(e)s européen(ne)s: Vous devez obligatoirement avoir la nationalité d'un pays de l'Union Européenne (double nationalité tunisienne possible).

Vous devez obligatoirement :

- Vous inscrire en ligne sur le site www.alyssa-tunisie.eu et avoir déposé un dossier complet avant la date limite (voir le calendrier des sélections sur la page « INFOS BOURSES »). Un dossier hors délai ou incomplet est déclaré inéligible.
- Etre inscrit(e) et avoir payé vos droits d'inscription dans votre Université d'origine
- Vous ne pouvez pas avoir bénéficié d'une bourse de mobilité financée par la Commission Européenne (par ex. une autre bourse ERASMUS-MUNDUS) pour le même niveau d'étude pour lequel vous candidatez.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue dans laquelle les cours sont dispensés et/ou d'une des langues parlées dans le pays d'accueil (du Français pour une mobilité en Tunisie).
- Vérifier que la formation demandée pendant la mobilité (discipline et spécialité) existe dans l'université d'accueil et correspondent à votre programme des études en cours.
- Vérifier que vous remplissez les conditions d'admission pour les formations visées : certaines formations notamment en MASTER ont des pré requis et/ou exigent un dossier de préinscription) veiller à ce que les études envisagées pour la mobilité correspondent à votre programme des études en cours.
- Si vous êtes étudiant(e)s tunisien(ne)s ayant le statut de réfugié ou de demandeur d'asile, ou ayant fait l'objet d'une expulsion non justifiée de l'université pour des raisons raciales, ethniques, religieuses, politiques, de genre ou d'orientation sexuelle (Groupe 3) vous pouvez candidater à une bourse de niveau L et M, vous n'avez pas

de condition d'inscription dans une université ; vous devez apporter les justificatifs de votre statut et de vos diplômes universitaires.

- **Pour les candidat(e) s du groupe 1** : vous devez être inscrit(e) dans les universités européennes partenaires du projet ALYSSA (voir page PARTENAIRES). ATTENTION : les mobilités de niveau licence sont réservées aux étudiants inscrits dans une université du consortium de Tunisie ou d'Europe (voir page PARTENAIRES).
- **Pour les candidat(e)s du groupe 2** : vous devez être inscrit(e) dans une université ou établissement d'enseignement supérieur et de recherche de Tunisie ou d'Europe, et en particulier dans une université associée (voir page PARTENAIRES ASSOCIES). Les candidats du groupe 2 peuvent candidater à des bourses de mobilité en Master.

Candidats à une bourse de mobilité en Licence :

Vous devez être inscrit dans une université du groupe 1 et être en 1ère ou 2ème année de licence (L1)

Candidats à une bourse de mobilité en Master : groupes 1, 2,

Vous devez être soit en 3ème année de licence (L3) et votre candidature se fait sous réserve de l'obtention du diplôme de Licence et de votre inscription en Master,

soit en 1ère ou 2ème année de Master (M1, M2). Si vous êtes en M2 vous pouvez candidater à une bourse de mobilité en Doctorat (et votre candidature se fait sous réserve de l'obtention du diplôme de Master et de votre inscription en doctorat

Critères de sélection pour les niveaux L & M

Les critères de sélection permettent de noter et de classer les candidatures éligibles afin de sélectionner les candidatures d'excellence.

Critère 1 : Excellence académique du candidat attestée par :

Les derniers résultats académiques obtenus au moment de la candidature: le rang de classement, les notes par matière, par semestre, par année, la note finale obtenue / moyenne de la promotion,

la date d'obtention et les résultats du dernier diplôme (avec indication de la spécialité, de la note finale, de la mention éventuelle). Une session de rattrapage ou un redoublement disqualifie un candidat sauf justification.

Critère 2 : projet de mobilité : Qualité & pertinence du projet d'étude durant la mobilité :

Bonne adéquation entre la formation en cours et le programme du diplôme préparé dans l'Université d'origine avec la formation visée dans les universités cibles (2 choix obligatoires).

Préexistence de collaboration pédagogique entre les deux filières de formation des Universités d'origine et d'accueil (codiplôme par exemple).

Vous avez les pré requis de l'Université d'accueil (disciplinaires et les compétences linguistiques (écrites, lues et parlées dans la langue du pays de l'Université d'accueil).

Vous avez fait les démarches éventuelles nécessaires de préinscription.

Critère 3 : champs thématiques prioritaires : La formation choisie pour la mobilité entre dans les champs thématiques prioritaires du projet Alyssa (lien vers rubrique 3, sous-rubrique « champs thématiques ») (80% des bourses sont réservées à ces thématiques).

Autres éléments pris en compte pour la sélection des candidats :

Lors du processus de sélection, un point supplémentaire peut être attribué par le comité de sélection aux étudiants issus d'un milieu social défavorisé (les candidats doivent en apporter la preuve), ou souffrants d'un handicap.

En cas d'égalité des dossiers académiques, et à score équivalent, priorité est donnée aux candidates (pour favoriser l'égalité des chances).

ATTENTION : Suivez la procédure d'inscription.

Assurez-vous que votre dossier est complet- vous pouvez le compléter à tout moment avant la date limite du dépôt des candidatures.